

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES DU 25 MARS 2022

Le Comité Consultatif des Actionnaires (CCA) du groupe Casino a été organisé le 25 mars 2022 sous la forme d'une visio-conférence.

12 personnes étaient présentes à cette réunion dont :

- 5 membres actionnaires :
 - 2 actionnaires individuels :
 - Mme Caroline Meignen
 - M. Bruno Marquet-Ellis
 - 1 ancien salarié actionnaire : M. Daniel Chabroux
 - 2 représentants d'une association d'actionnaires individuels :
 - M. Jean-Pierre Belhoste de Soulanges de l'APAI
 - M. Patrick Raison de l'ANAF

- 7 représentants du Groupe Casino :
 - M. David Lubek, Directeur Financier
 - Mme. Tina Schuler, Présidente de DCF
 - Mme Kareen Ceintre, Secrétaire du Conseil d'administration
 - M. Patrice Arpal, Directeur Juridique droits des sociétés
 - M. Lionel Benchimol, Directeur de la Communication Financière et des Relations Investisseurs
 - Mme. Charlotte Izabel, Responsable des Relations Investisseurs
 - Mme. Marie Barthès, Relations Investisseurs

La réunion du Comité Consultatif des Actionnaires a débuté par une présentation de Monsieur David Lubek, Directeur Financier du Groupe, sur les résultats et les faits marquants de l'année 2021, les avancements du plan stratégique en France et la situation financière du Groupe. Il a ensuite répondu aux interrogations des membres relatives au plan de cession, à l'évolution de la dette, au contexte macroéconomique et à l'évolution du cours de bourse. Monsieur Benchimol, Directeur de la Communication Financière et des Relations Investisseurs, a également répondu aux interrogations des membres sur l'innovation (métavers, JV Ocado, Exotech, relation du groupe avec les start-up...) et la transformation du modèle de GreenYellow.

Monsieur Patrice Arpal, Directeur Juridique droits des sociétés, a par la suite présenté les modalités de l'Assemblée Générale 2022 qui se tiendra le 10 mai prochain en présentiel et qui sera retransmise sur le site internet du Groupe.

La réunion s'est poursuivie par une présentation de Madame Tina Schuler, Présidente de DCF, sur les huit axes stratégiques de l'enseigne : (i) la promesse client d'un magasin à la tenue irréprochable, (ii) une expertise qualité sur les produits frais traditionnels, (iii) les initiatives en faveur du pouvoir d'achat, (iv) une expérience d'achat enrichie, (v) l'e-commerce, (vi) l'omnicanalité, (vii) le renforcement des démarches RSE, et (viii) l'accélération de l'expansion. Les membres du Comité ont ensuite pu échanger avec Madame Schuler sur les différents partenariats de DCF, ainsi que sur les éventuelles perspectives concernant la transformation et la restructuration du réseau.
